

LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE
À ARTHABASKA (P.Q.)

Motion n° 19—**M. Langlois:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute communication, télégramme et lettre échangés entre le ministre des Postes ou son adjoint, ou toute autre personne agissant en son nom ou le chef de département,

et M. Jean-Luc Pepin, député de Drummond-Arthabaska, en ce qui a trait à la livraison postale à domicile par facteur à Arthabaska.

(La motion est adoptée.)

[*Note de l'éditeur: Par inadvertance, ces demandes n'ont pas été publiées dans le compte rendu du 5 mai 1965.*]
